

## « 10 jours pour signer », une campagne de mobilisation militante

Faire réagir les citoyens en faveur des personnes dont les droits sont bafoués



« 10 jours pour signer », une campagne de mobilisation militante

Pour rappeler l'importance que revêt la Déclaration universelle des droits de l'homme, tous les ans autour du 10 décembre, Amnesty International organise "**10 jours pour signer**" pendant lesquels sont proposées à signature 10 personnes ou groupes victimes de violation de leurs droits.

Et, dans le Gers, Amnesty International organise habituellement un ou plusieurs spectacles et est présent au Marché de Noël d'Auch.

**Ce n'est pas possible en 2020.** Mais les droits humains doivent être rappelés avec force, et il faut se mobiliser.

Pour cela, Il est possible et même souhaitable de signer en ligne sur [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr) pour :

- Les 3 jeunes de Malte : ils ont accueilli des migrants en détresse sur leur pétrolier et encourent la prison à perpétuité pour avoir sauvé des vies
- Germain Rukuki, Burundi condamné à 32 ans de réclusion au Burundi pour avoir travaillé avec l'Association chrétienne contre la torture et la peine de mort (ACAT)
- Gustavo Gatica, Chili : victime de violences policières, il est définitivement aveugle
- Idris Khattak, Pakistan : enlevé pour avoir enquêté sur les disparitions forcées
- Jani Silva : paysanne colombienne obligée de se cacher parce que menacée de mort ; elle défend son peuple et leur terre
- Khaled Drareni, Algérie : journaliste emprisonné pour avoir couvert en direct les manifestations d'opposition (le Hirak)
- Nassima Al Sada, Arabie Saoudite : emprisonnée (et torturée) pour avoir défendu les droits des femmes
- Paing Phyo Min, Myanmar (Birmanie) : emprisonné pour avoir défendu les droits humains par la poésie
- Popi Qwabe et Bongeka Phungula, en Afrique du Sud : victimes de féminicides il y a trois ans et toujours pas d'enquête !
- Le groupe de solidarité LGBTI+ de l'université Odtü en Turquie : agressés et poursuivis en justice pour avoir défendu les droits des personnes LGBTI+

Une signature sur [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr) peut sauver des vies et rappeler que les droits humains nous concernent tous et sont un bien commun.

Une autre possibilité : regarder la vidéo qui permet à Jani Silva d'expliquer son combat et d'exprimer sa souffrance d'avoir dû quitter sa famille, sa maison, sa terre pour échapper aux tueurs qui la traquent.

Elle risque sa vie pour défendre l'Amazonie !

**Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, la mobilisation sera prolongée au moins jusqu'au printemps.**